

GARANTIES Portes d'entrée

Garanties comprises	ALU				MIXTE/BOIS			
	ALU 60	ALU 80	Grand Vitrage	Grand Trafic	MIXTE Bois/Alu	BOIS prépeint	BOIS lasuré	BOIS laqué
Garanties de fonctionnement mécanique/étanchéité								
Dormant	10 ans				10 ans			
Ouvrant	10 ans				10 ans			
Quincaillerie (hors serrure)	10 ans		5 ans		10 ans			
Serrure	5 ans				5 ans			
Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans				10 ans			
Garanties finitions								
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans			10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*	10 ans			10 ans	/	3 ans 2 ans chêne	3 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans			10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*	10 ans			10 ans	/	3 ans 2 ans chêne	3 ans
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans			2 ans			

Garanties comprises	ACIER		PVC			
	Dormant Alu blanc	Dormant Alu laqué	Blanc	Ton pierre et gris teinté masse	Plaxé	Laqué
Garanties de fonctionnement mécanique/étanchéité						
Dormant	10 ans		10 ans			
Ouvrant	10 ans		10 ans			
Quincaillerie (hors serrure)	10 ans		10 ans			
Serrure	5 ans		5 ans			
Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans		10 ans			
Garanties finitions						
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans		/	/	10 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	10 ans : 9016 7 ans : teintes STD** satinées 5 ans : teintes STD** texturées 3 ans : RAL HSTD** autorisés	10 ans		5 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans		/	/	10 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	10 ans : 9016 5 ans : teintes STD** 3 ans : RAL HSTD** autorisées	10 ans		5 ans
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans		2 ans		

GARANTIES Fenêtres

Garanties comprises	ALU	PVC			
		Blanc	Ton pierre et gris teinté masse	Plaxé	Laqué
Garanties de fonctionnement mécanique/étanchéité					
Dormant	10 ans	10 ans			
Ouvrant***	10 ans	10 ans			
Quincaillerie	5 ans	5 ans			
Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans	10 ans			
Garanties finitions					
FINITION OUVRANT	Adhérence	10 ans	/	/	10 ans
	Brillance/couleur*	10 ans	10 ans		5 ans
FINITION DORMANT	Adhérence	10 ans	/	/	10 ans
	Brillance/couleur*	10 ans	10 ans		5 ans
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans	2 ans		

*Brillance : réflexion de la lumière qui se crée sur le support qui lui donne un aspect mat, satiné ou brillant. Prise en compte de la garantie si elle diminue de plus de 15 ub (unité de brillance).
Couleur : garantie si delta E > 7. Delta E représente l'écart colorimétrique dû au vieillissement de la teinte, entre son installation et un temps donné.
**STD : Standard - HSTD : Hors Standard.
***Uniquement pour les habitations, pour les autres : 2 ans.

EXCLUSIONS DE GARANTIES :

la garantie de la menuiserie démarre à la livraison chez notre revendeur et couvre les produits SWAO vendus et installés en France métropolitaine (Corse incluse).

LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- les défauts et les dommages causés à la menuiserie par une mauvaise installation ou tout autre défaut non relié à la fabrication et aux matériaux décrits.
- l'absence de la protection d'origine ou sa dégradation durant le chantier.
- l'absence de respect des prescriptions de pose, et des règles de l'art recommandées par les DTU 36.5 Mise en œuvre fenêtres et portes extérieures et DTU Peintures 59.1. Les DTU sont consultables sur le site du centre scientifique et technique du bâtiment : www.cstb.fr.
- l'exposition et/ou l'usage de la porte d'entrée et des menuiseries, dans un autre contexte que celui pour lequel notre produit a été conçu. Voir les conditions de garantie pour les informations relatives aux zones d'exposition, et aux critères d'évaluation.
- les désordres survenant suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
- toute modification ou intervention technique ne garantissant plus son niveau d'étanchéité, ou son isolation... (exemple : rabotage, ponçage...).
- l'absence d'entretien, ou un entretien différent de celui que nous préconisons dans nos articles « Entretien Portes et Fenêtres Aluminium » et « Entretien Fenêtres PVC ».
- les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
- les anomalies admises par les tolérances de fabrication et de pose, fixées par les normes françaises et européennes.

EXCEPTIONS SPÉCIFIQUES :

- pour les portes d'entrée bois : les légères différences de teintes, les petits nœuds sains (jusqu'à un diamètre de 2 cm selon l'essence) et les microfissures qui, sans fragiliser la porte, contribuent à la chaleur du bois.
- pour les portes d'entrée aluminium et acier : pour les portes d'entrée de couleurs foncées et selon l'exposition, le parement extérieur peut chauffer de manière très importante et occasionner des brûlures lors de contacts avec la peau. En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels. Transport, manutention et stockage sur chantier. Transportez toujours votre menuiserie (fenêtre ou porte d'entrée) verticalement. Stockez-la verticalement, contre une paroi plane, en évitant tout risque de gauchissement et à l'intérieur d'un local aéré. Ne stockez jamais la menuiserie à l'extérieur, sous la pluie ou au soleil, ou dans un local humide. Lorsque vous transportez la menuiserie, veillez à ne pas la faire traîner sur le sol. Conservez la protection des ouvrants tant que les enduits (extérieur) et les plâtres (intérieur) ne sont pas finis. Elle protège efficacement la menuiserie et les vitres contre les tâches et les rayures dues aux projections. La protection ne devra pas rester plus de 5 mois sur l'ouvrant. En cas de séchage des plâtres, l'aération des locaux doit être très efficace (l'humidité ambiante intérieure ne doit pas être excessive pendant plus d'une semaine).

EN CAS D'APPLICATION D'UN ENDUIT EXTÉRIEUR :

- n'appliquez surtout pas de ruban de protection orange fortement adhésif sur les menuiseries.
- retirez la bande cache dès que l'enduit est sec.
- protégez le seuil aluminium pendant toute la durée du chantier.